VICHY THERMALIA
Spa Hôtel

CONTRAT DE COLLABORATION CORPORATE
2020 / 2021

MOULAY YACOUB LE 14/02/2020

PARTIES AU CONTRAT :
Entre COTHERMY représenté par VICHY THERMALIA SPA HOTEL BP 2426,
FES PRINCIPALE 36150 MOULAY YACOUB TEL : +212 5 35 69 40 64
Contact : Madame amal El Arfaoui en qualité de directrice commerciale
Email: amal.elarafaoui@vichythermalia.com

Et l'organisme : Fondation des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances
Contact : Mr Hakim Firadi
Adresse : 22, jbel bouiblane , Agdal, Rabat
Email:
Téléphone:

Ce qui suit confirme votre accord avec les termes et les conditions qui seront à la base de notre coopération. Cet accord prend effet dès sa signature par les personnes autorisées des deux parties pour les réservations du :

02 Fevrier 2020 au 31 Mars 2021 aux tarifs suivants en Dirhams Marocains (MAD) :

	Tarifs publics		Tarifs négociés	
	Single	*Double*	*Single*	*Double*
Chambres classiques avec petit déjeuner	**1600 Dh**	**1750 Dh**	1100 Dh	1250 Dh
Chambres supérieures avec petit déjeuner	**1900 Dh**	**2050 Dh**	1400 Dh	1550 Dh
Les Suites	**3650 Dh**	**3800 Dh**	2650 Dh	2800 Dh
Taxe de séjour (par personne et par nuit)	**15 Dh**	**15 Dh**	15 Dh	15 Dh

	Tarifs publics		Tarifs négociés	
	En semaine	*En Week-end**	*En semaine*	*En Week-end**
Pass Thermal (Acces piscine intérieur + vaporarium)	**180 Dh Par personne**	**200 Dh Par personne**	140 Dh **Par personne**	180 Dh **Par personne**

- Les tarifs ci-dessus sont par chambre et par nuit, pour des réservations individuelles, et incluent la TVA et le petit-déjeuner buffet.
- La taxe de séjour de 17 MAD par personne par chambre et par nuit est en supplément. Les enfants de moins de 12 ans ne paient pas la taxe de séjour.
- Tarifs de groupe (10 chambres et plus) : les tarifs ci-dessus ne s'appliquent pas aux réservations de groupe. Les tarifs de groupe seront établis au cas par cas selon les dates et le nombre de chambres demandés.
- Les frais de service et les taxes sont sous réserve de modifications au cours de la validité de ce contrat comme dicté par les autorités fiscales marocaines et le gouvernement marocain. L'hôtel n'est pas responsable des changements des lois fiscales et ne supportera pas la différence des taux marginaux.